

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL



DATE DE LA CONCERTATION	Mardi, 22 Juin 2021 08:30 GMT +01:00
TITRE DE LA CONCERTATION	Accès au financement : un préalable indispensable pour une agriculture performante en Afrique du Nord à l'horizon 2030
COORDONNATEUR	Antonino TRIMARCHI - Union Maghrébine et Nord-Africaine des Agriculteurs (UMNAGRI)
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/22283/
TYPE DE CONCERTATION	Indépendant
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Algérie, Mauritanie, Maroc, Tunisie

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

59

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0 0-18 16 19-30 28 31-50 12 51-65 3 66-80 0 80+

PARTICIPATION PAR SEXE

24 Homme 35 Femme 0 Je préfère ne pas répondre / autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

12	agriculture/cultures	8	Éducation	0	Soins de santé
3	Pêche et aquaculture	0	Communication	0	nutrition
2	Élevage	1	Transformation des aliments	11	Gouvernement national ou local
2	Agroforesterie	1	Commerce alimentaire, marchés	0	Utilitaires
5	Environnement et écologie	1	Industrie alimentaire	0	Industrie
2	Commerce	3	Services financiers	8	Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

3	Petite / moyenne entreprise / artisan	8	Travailleurs et syndicats
0	Grande entreprise nationale	0	Membre du Parlement
0	Société multinationale	4	Autorités locales
5	Petit exploitant	7	Gouvernement et institution nationale
6	Exploitant moyen	1	Communauté économique régionale
0	Grand exploitant	3	Nations Unies
6	Organisation non gouvernementale locale	0	Institution financière internationale
7	Organisation non gouvernementale internationale	0	Fondation privée / Partenariat / Alliance
0	Peuple autochtone	2	Groupe de consommateurs
6	Science et université	1	Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES ?

L'UMNAGRI a veillé dès le début à choisir une thématique pertinente pour sa concertation qui soit partagée par tous les pays de la région. En effet, cela est une condition nécessaire pour assurer l'implication de toutes les organisations membres dans l'organisation et les travaux de cette concertation. Toutes les étapes de définition des thèmes de la concertation, de désignation des intervenants et d'organisation ont fait l'objet d'échanges participatives entre les membres de l'UMNAGRI. Dans sa communication envers toutes les parties impliquées dans l'organisation et les travaux de cette concertation, l'UMNAGRI a insisté le principe de la diversité et de l'inclusivité. Ainsi, les membres et les facilitateurs ont été encouragés à impliquer des intervenants représentant toutes les parties prenantes et à respecter les éventuelles divergences de positions qui ne peuvent qu'enrichir les outputs de la concertation. L'UMNAGRI était conscient de la complexité des systèmes alimentaires et des enjeux à relever en particulier par l'agriculture qui en constitue le socle principal. Cette complexité a été prise en compte dans le choix d'un thème bien précis permettant de focaliser les échanges et d'aboutir à des pistes d'amélioration concrètes. La question du financement de l'agriculture a fait l'objet de travaux antérieurs. La concertation a intégré les outputs de ces travaux dans la mise en contexte qui a été partagée avec les participants au début de la concertation et a constitué un point de départ pour les discussions dans les groupes. Les différents participants et parties prenantes ont été sensibilisés sur l'importance d'une réponse internationale coordonnée aux défis des systèmes alimentaires. Ainsi, les outputs de cette concertation étaient destinés à alimenter et enrichir les réflexions qui auront lieu lors du sommet mondial sur les systèmes alimentaires. Plusieurs échanges préliminaires ont été organisés par l'UMNAGRI entre coordinateur, animateur, facilitateurs et représentants des organisations nationales afin de bien expliciter les principes d'engagement.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

La concertation a vu la participation de plus de 60 acteurs représentant 4 pays de la région et issus de différents secteurs (agriculture, administration, sociétés civiles, commerce, bailleurs de fonds, organisations paysannes,...). Cette diversité des origines et des secteurs a permis d'avoir des échanges riches en expériences et enseignements lors des plénières et des discussions dans les groupes. Les comptes rendus des groupes reflètent cette diversité et richesse d'expériences. En effet, même si la problématique de financement de l'agriculture est une préoccupation majeure dans les 4 pays de la région, cela n'empêche que dans chaque des pays des tentatives de mise en place de réponses innovantes ont existé. Le partage de ces expériences a constitué en soi un acquis important de cette concertation. Les facilitateurs ont été très sensibilisés sur la nécessité d'impliquer tous les participants dans les échanges et de préparer des questions permettant de provoquer les débats et de cerner tous les volets de la thématique. Cela a été mis en œuvre lors de la concertation et au sein des groupes de discussions. Le coordinateur et le facilitateur ont pu suivre le déroulement des différents groupes et veiller à ce que ces règles soient respectées. La dimension régionale et internationale a été aussi prise en compte en abordant des questions sur le rôle que pourraient jouer l'UMNAGRI, les bailleurs de fonds et les organisations internationales dans l'amélioration du dispositif de financement de l'agriculture. Des pistes de recommandations ont été identifiées dans ce sens par les participants et formulées dans les comptes rendus.

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

Il est important d'accorder suffisamment de temps et d'efforts au partage de ces principes avec les intervenants dans les concertations et particulièrement les facilitateurs. En effet, en plus des aspects techniques, il est nécessaire que les facilitateurs soient suffisamment imprégnés par ces principes et les assimilent parfaitement pour les intégrer dans l'animation et la gestion des groupes de discussion. Les systèmes alimentaires est un sujet très complexe et difficile à cerner dans sa globalité lors d'une seule concertation. Le choix de l'UMNAGRI a été de cibler une problématique transversale qui touche un maillon de ce système et constitue un préalable pour développer des systèmes alimentaires performants et équitables. Ce choix s'est avéré très judicieux dans la mesure où les échanges ont pu approfondir les différentes facettes de la problématique et de partager des expériences intéressantes entre les pays participants. Il était aussi important de sensibiliser les facilitateurs que l'objectif de la concertation est d'identifier des pistes d'action qui pourraient orienter les stratégies des décideurs mondiaux en ce qui concerne le développement futur des systèmes alimentaires. Ainsi, les échanges ont pu être orientés davantage vers les solutions à proposer.

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

☒ Oui

☐ Non

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

Le thème principal de la concertation indépendante organisée par l'UMNAGRI a été « Accès au financement : un préalable indispensable pour une agriculture performante en Afrique du Nord à l'horizon 2030 ». En effet, le financement demeure une contrainte majeure empêchant tout développement réel de l'agriculture en Afrique du Nord qui constitue le fondement de tout système alimentaire performant.

Malgré sa contribution très importante dans la création de richesse nationale, l'agriculture reste le secteur le moins servi en termes de financement dans la région de l'Afrique du Nord. En effet, la part de l'agriculture dans le PIB des pays de la région avoisine les 11% et atteint 18% en Mauritanie. Elle contribue également à près de 21% des emplois. Toutefois, la part de l'agriculture dans le financement de l'économie ne représente que 4% au meilleur des cas et ne dépasse pas 1% dans certains pays de la région. De même, les dépenses publiques orientées à l'agriculture ne reflètent pas son importance dans l'économie et la sécurité alimentaire des pays de la région. Cette contrainte du financement, en plus d'autres insuffisances, n'a pas favorisé le développement d'une agriculture performante et adaptée aux contraintes écologiques et économiques de la région. Ainsi, la balance alimentaire reste globalement déficitaire avec un déficit moyen d'environ 10 Milliards de \$ par an. Plusieurs facteurs intrinsèques et extrinsèques expliquent cette contrainte de financement de l'agriculture dans la région de l'Afrique du Nord se rapportant à :

- L'absence d'une offre de financement adaptée
- Le morcellement des exploitations et leur capacité de remboursement limitée
- Le manque d'implication des établissements de financement privés pour des considérations de risque et de rentabilité
- La question du foncier agricole
- La sous-instruction des agriculteurs et l'absence d'un accompagnement adéquat
- Les contraintes procédurales

Partant de là, cette problématique générale a été abordée dans cette concertation à travers 4 thèmes majeurs qui ont été discutés dans des groupes thématiques portant sur les volets suivants :

1. Une offre de crédit bancaire accessible et adaptée aux besoins des petits producteurs nord-africains.
2. Un accès facilité des femmes agricultrices aux différents mécanismes de financement
3. Un dispositif et des mécanismes d'incitations adaptés aux nouveaux défis de l'agriculture Nord-africaine
4. Des mécanismes de financement stimulant l'innovation dans les systèmes de production et les chaînes de valeur.

PISTES D'ACTION

	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
✓	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
✓	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
✓	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

✓	Finance	✓	Politique
✓	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
			Environnement et climat

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les échanges entre les participants ont permis de confirmer certains constats et insuffisance caractérisant le financement de l'agriculture qui sont commun à tous les pays de la région à savoir :

- L'agriculture est un secteur qui est sous représenté en matière de financement et de dépenses publiques
 - L'agriculture dans la région fait face à des défis climatiques, sociaux et économiques importants nécessitant une politique de développement et de financement volontariste de la part des pouvoirs publics.
 - La sécurisation des systèmes alimentaires dans la région passe par un développement et une amélioration des performances de l'agriculture.
 - La petite exploitation domine largement la physionomie du secteur agricole dans la région et reste le maillon faible dans le système alimentaire et dans les chaînes de valeur
 - Le problème de morcellement des exploitations et la situation des fonciers sont des problèmes majeurs qui compliquent l'accès au financement des exploitations agricoles dans la région
 - Tous les pays ont mis en place des mécanismes de financement et d'incitations mais, qui restent cependant insuffisants et peu performant
 - Les femmes agricultrices rencontrent des difficultés additionnelles spécifiques pour accéder au financement et foncier dues à des considérations culturelles, religieuses et sociales
 - Il y a une prise de conscience que l'innovation technologique est un élément moteur pour transformer l'agriculteur dans la région et l'aider à relever les défis climatiques et économiques pressants. Cependant, le vieillissement des exploitants et le manque d'instruction ne favorisent pas une adoption accélérée de ces nouvelles technologies.
- Les expériences des pays sont cependant riches en enseignements avec des expériences intéressantes qui méritent d'être échangées et généralisées dans la région. Ainsi la structuration des agriculteurs à travers un mécanisme d'agrégation adoptée au Maroc est une piste intéressante pour contourner le problème de morcellement et améliorer l'accès au financement. De même, la Tunisie a mis en place un cadre réglementaire de l'économie sociale et solidaire qui prévoit des incitations et des mécanismes de financement adaptés qui devrait favoriser l'émergence de d'entreprises solidaires permettant aux agriculteurs de bénéficier d'un appui technique et commercialisant et conduisant à terme à une meilleure répartition de la valeur. L'implication des pouvoirs publics dans l'aménagement des périmètres agricoles et le financement des campagnes en Mauritanie est aussi un mécanisme intéressant.
- Les discussions ont permis d'identifier des pistes d'actions améliorer le financement de l'agriculture de manière générale et particulièrement le financement de petites exploitations, des femmes et de l'innovation ainsi que le développement de mécanismes d'incitation. Il s'agit de la mise en place de mécanismes adaptés, l'amélioration des conditions, la régularisation de la question du foncier, la structuration des exploitants,... ces recommandations sont listées dans les résultats des groupes de discussion ci-dessous.

Les participants ont souligné que la concertation a constitué une occasion pour les acteurs des pays de la région pour échanger des expériences et débattre d'une problématique majeure pour l'agriculture dans la région. Il s'agit d'une première du genre dans la région et de telles concertations et échanges devraient se renouveler de manière plus fréquente. En effet, pour plusieurs intervenants, rien que cet échange d'idées et d'expériences est très bénéfique pour identifier des bonnes pratiques à généraliser.

Un appel a été lancé à l'UMNAGRI pour planifier d'autres concertations dans le futur sur la thématique du financement et d'autres sujets qui constituent des préoccupations communes aux agriculteurs de la région. L'échange d'expériences devrait être renforcé pour s'inspirer des bonnes pratiques dans chaque pays.

PISTES D'ACTION

	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
✓	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
✓	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
✓	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

✓	Finance	✓	Politique
✓	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
			Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 1/4

Groupe 1: Financement des petites exploitations agricoles

Ce groupe de discussion a regroupé des producteurs, des représentants des structures publiques, des entrepreneurs, des représentants des structures agricoles ainsi que des établissements de financement.

Les questions de départ, identifiées pour animer le débat par le Facilitateur, étaient:

- Quels sont les principaux mécanismes de financement des petites exploitations et sont-ils efficaces ?
- Quelles sont les contraintes limitant l'accès des petites exploitations au financement ? facteurs intrinsèques et extrinsèques ? Faut-il revoir ces mécanismes et dans quel sens ?
- Y'a-t-il des expériences de mécanismes efficaces dans la région ou ailleurs à dupliquer ou à s'en inspirer ?
- Comment les organisations des producteurs nationales et l'UMNAGRI pourrait jouer un rôle pour faciliter l'accès des petites exploitations au financement ?

Les principaux constats relevés par les acteurs ont été les suivants :

- Les petites exploitations est le maillon faible dans les systèmes alimentaires
- Les dispositifs de financement aux petites exploitations sont assurés essentiellement par des acteurs publics avec une efficacité insuffisante.
- Des banques spécialisées existent mais, en pratique, l'accès aux crédits reste très difficile pour ces exploitations
- La Tunisie et le Maroc ont mis en place des mécanismes spécifiques mais, qui restent à renforcer
- Les conditions de financement sont peu adaptées (taux d'intérêt, durée, crédits de campagnes,...) notamment en Tunisie et en Algérie
- Le Maroc a mis en place une stratégie d'agrégation dans le cadre du plan Maroc vert qui a permis d'améliorer relativement le financement des petites exploitations en impliquant notamment des grandes structures comme agrégateurs.
- La question du financement est intimement liée à celle de l'absence d'accompagnement et d'assistance. En effet, moyennant un accompagnement approprié, l'accès des petites exploitations au financement aurait pu être amélioré.
- Ce manque de disponibilité de financements a donné l'opportunité aux intermédiaires pour contrôler le secteur et imposer leurs conditions aux petites exploitations. En effet, ces intermédiaires préfinancent les producteurs en contre partie d'une exclusivité d'achat à des prix assez bas.
- Quelques expériences de projets de coopération ont constitué une alternative de financement dans certains pays de la région. Néanmoins, leur champ de couverture reste limité et ces projets ne pourraient pas combler toute la défaillance des systèmes nationaux de financement.

Les principales recommandations qui se sont dégagées des échanges ont été les suivantes :

- Développer et renforcer l'encadrement et l'accompagnement des agriculteurs dans la préparation et le montage des dossiers de financement.
- Revoir les conditions de crédits aux petites exploitations en prévoyant des taux, des produits et des délais adaptés
- Diversifier les produits de financement
- Développer la coopération internationale pour mettre en place des programmes d'assistance et de financement des petites exploitations
- Développer un mode de financement intégré basé sur les chaînes de valeur

PISTES D'ACTION

	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
✓	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
✓	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

✓	Finance	✓	Politique
	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme		Gouvernance
	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
			Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 2/4

Groupe 2: Financement des femmes agricultrices (FAs)

Dans un contexte de crise alimentaire grandissante, le financement des initiatives portées par des femmes rurales révèle toute son importance, étant l'instrument incontournable dans toute politique de développement agricole. Il constitue une condition essentielle à l'impulsion de toute dynamique productive sous réserve d'agir en parallèle sur les autres contraintes de développement agricole. Il permet l'augmentation des investissements afin d'expander la production agricole pour permettre de réduire la pauvreté rurale et d'améliorer la sécurité alimentaire.

Les FAs ont des difficultés d'accès au financement, conséquence directe de l'accès limité à la terre et aux obstacles à la participation aux projets de développement, au renforcement de leur capacité et aux programmes d'encadrement. Par ailleurs, les FAs sont faiblement représentées dans les organisations professionnelles agricoles.

Les FAs sont des acteurs incontournables pour lutter contre la pauvreté rurale, la faim et la malnutrition - étant près de 50% de la main d'œuvre agricole. Leur accès à la production et au marché passe nécessairement par la garantie de l'accès au financement, à la formation et l'encadrement, les technologies, le conseil agricole, sans oublier la représentativité dans les organisations agricoles. Il est urgent de s'attaquer aux nombreux obstacles que les filles/femmes rurales (FRs) doivent franchir, afin de leur éviter les emplois informels non qualifiés et mal rémunérés, sans aucune protection juridique ou sociale. Une mise à disposition égalitaire des services et infrastructures est incontournable pour favoriser le renforcement des leurs compétences et l'accès à l'éducation et aux ressources productives. De plus grands efforts doivent être déployés pour améliorer la représentation des FAs au sein des institutions de prises de décisions. Il est également nécessaire veiller à l'allègement de leur charge de travail, à la reconnaissance de leur contribution, à l'accès à une rémunération et à des conditions de travail équitables. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre fin à la marginalisation des FAs qui puise ses origines dans des mœurs et pratiques socioculturelles et d'intégrer davantage la problématique de l'égalité entre les sexes dans les politiques d'incitation pour le secteur agricole.

Les discussions ont permis d'identifier les priorités suivantes:

- Améliorer la scolarisation des FRs et la représentativité des femmes dans les organisations professionnelles
- Favoriser la discrimination positive des FRs en matière de financement
- Sensibiliser la population rurale à l'intégration des femmes dans développement
- Assister les FAs pour passer à des échelles de production plus importantes, sans se limiter aux activités subsidiaires
- Renforcer les capacités des FAs avec un accompagnement dans le montage de leurs projets
- Prévoir des réservoirs fonciers dédiés aux FRs
- Favoriser le Partenariat Public Privé pour encourager l'accès des femmes au foncier et au financement
- Encourager les FRs à s'associer et prévoir des aides financières spécifiques pour ces groupements
- Organiser des rencontres régionales pour favoriser l'échange d'expériences entre FAs
- Prévoir des programmes de labellisation des produits des FAs avec un appui à l'exportation
- Diversifier l'offre de la Formation Professionnelle Agricole par la promotion de l'entrepreneuriat des FRs
- Créer d'espaces d'accueil, de formation et d'accompagnement dédiés aux jeunes entrepreneuses
- Monter des partenariats nationaux et internationaux pour financer les projets des FRs
- Renforcer l'économie solidaire et sociale favorisant l'entrepreneuriat féminin

L'UMNAGRI peut jouer un rôle important à travers :

- La création d'une cellule d'appui et de formation technique pour les FRs nordafricaines
- La programmation de visites techniques, d'échange d'expérience et de Salons régionaux dédiés aux FAs
- L'organisation de séminaires sur la dimension genre et l'entrepreneuriat agricole féminin
- La création d'un réseau pour la commercialisation des produits des FAs nordafricaines

PISTES D'ACTION

	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
✓	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
✓	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
✓	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

✓	Finance	✓	Politique
	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
			Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 3/4

Groupe 3: Les mécanismes d'incitation aux investissements agricoles

Les intervenants ont soutenu que les mécanismes d'incitation de l'agriculture existent bel et bien et sont multiples. Ils se manifestent à plusieurs niveaux. D'abord sur le plan politique, le lancement saisonnier des campagnes agricoles par les autorités des Etats en encourageant les forces vives de la nation à prendre part à ce défi. Ensuite, l'Etat finance et supporte le coût des aménagements hydro agricoles des terres cultivables et des ouvrages structurants qui les restitue aux exploitants. On note également des mécanismes plus concrets qui sont l'octroi des terres, les exonérations importantes des droits de douanes, l'octroi de machines agricoles (tracteurs, moissonneuses etc.) et la création de caisses de crédit agricole. Il y a aussi la fourniture à titre gratuit des intrants agricoles (les engrais, les semences, les pesticides etc.) et la création de société d'aménagement pour résoudre les problèmes urgents qui se posent aux agriculteurs.

La plupart des pays disposent de réglementation d'incitation à l'investissement agricole avec des agences de promotion spécialisées. Il s'agit particulièrement de subventions à des taux variables et diverses exonérations fiscales. Cependant, le problème reste la difficulté d'accès des agriculteurs, notamment les petits, à ces incitations. Les points de blocages sont à différents niveaux :

- Le problème foncier des terres agricoles avec une grande majorité d'exploitants qui ne disposent pas de titres de propriétés limitant ainsi leur accès aux incitations
- Le manque de communication sur les incitations
- Les contraintes de procédures et d'exigences difficiles à assurer par les agriculteurs
- Le manque de structuration des exploitations
- L'insuffisance des budgets alloués aux incitations par les pouvoirs publics

Les questions de départ, identifiées pour animer le débat par le Facilitateur, étaient:

- Quels sont les mécanismes d'incitation aux investissements agricoles dans la région ? prime, accompagnement, exonération,... Ces mécanismes sont-ils suffisants ? comment ils se situent comparés à d'autres secteurs (industrie, tourisme,...) Quel est impact de ces mécanismes sur l'investissement agricole ?
- Comment les développer et les adapter aux besoins de l'agriculture dans la région ?
- Comment les développer pour tenir compte des enjeux de développement durable et des défis qui s'imposent à l'agriculture dans la région
- Y'a-t-il des mécanismes qui ont montré une grande efficacité dans les pays de la région ? comment les généraliser ?

Plusieurs pistes de recommandations ont été formulées par les participants :

- Enlever les entraves administratives et réglementaires pour améliorer les mécanismes d'incitation et faciliter l'accès des exploitations à ces mécanismes
- Renforcer le partenariat Public-Privé notamment dans l'agriculture industrielle et la promotion de chaînes de valeur
- Régler la problématique foncière pour promouvoir l'agriculture ;
- Séparer les incitations pour la petite agriculture des grands investissements agricoles ;
- Renforcer la formation et l'accompagnement des exploitations agricoles
- Structurer les petits agriculteurs et les mettre en réseau pour avoir un poids dans les différentes négociations avec leurs partenaires. L'expérience du Maroc en matière d'agrégation pourrait être prise comme modèle.
- Améliorer l'accès des jeunes et des femmes au foncier agricole;
- Promouvoir la Digitalisation de l'agriculture à travers des incitations adaptées..

La prise en compte de ces remarques et recommandations pour les prochaines années est de nature à impacter les mécanismes d'incitation de l'agriculture

PISTES D'ACTION

	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
✓	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
✓	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
✓	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

✓	Finance	✓	Politique
	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
			Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 4/4

Groupe 4: Financement de l'innovation dans le secteur agricole

Le financement de l'innovation est un sujet d'importance renouvelée afin d'accroître l'efficacité, la compétitivité et la résilience dans le domaine agricole et dans le but de résoudre un certain nombre de problèmes surtout dans le contexte actuel de la révolution numérique, des changements climatiques, des problèmes de sécurité alimentaire et de la pénurie et manqué d'eau, de salinisation des sols et de la crise Covid-19. Le créateur d'innovation dans le domaine agricole peut ne pas avoir une idée sur la question de financement donc il semble nécessaire de l'informer pour qu'il comprenne les enjeux et les contraintes de chacune des formes de financement. Les participants à ce groupe ont pris en examen la multiplicité des sources de financement: les caisses spéciales pour la subvention de l'innovation, les fonds gouvernementaux, les programmes de coopération, les banques et associations de développement...

Les membres du groupe qui ont créé des startups ont confirmé que le financement des nouvelles idées repose sur leur faisabilité. Cependant, ils ont indiqué qu'avant de parler de financement de l'innovation, il faut tout d'abord étudier la physionomie de la population des agriculteurs dominée par des personnes âgées et peu instruits et peu ouverts à l'innovation et les nouvelles technologies. Il faut donc tout d'abord travailler à changer les mentalités et à sensibiliser les gens aux bienfaits de l'innovation surtout dans ce contexte des changements climatiques et des enjeux de durabilité des ressources naturelles.

De leur côté, les représentants des projets de coopération ont valorisé la contribution des financements octroyés à l'innovation pour inciter à s'investir dans les nouvelles technologies et ils ont proposé, pour améliorer l'efficacité des ressources financières, d'être plus flexible dans la détermination des lignes budgétaires et la durée d'exécution des projets. Les représentants des instituts de recherche ont exprimé leurs soucis envers les enjeux écologiques et climatiques. Selon eux les politiques publiques menées par les pays du nord de l'Afrique n'accordent pas l'importance requise au financement de l'innovation qui peut apporter une réponse aux défis.

Les questions de départ, identifiées pour animer le débat par le Facilitateur:

- Dispose-t-on d'un mécanisme pour financer et appuyer l'innovation agricole dans la région ?
- Y'a-t-il une articulation suffisante entre la recherche et l'agriculture dans la région ? Quel est l'effet du financement dans cette situation ?
- Comment l'innovation peut contribuer à développer l'agriculture et les chaînes de valeur dans la région ?
- Quels types de financement à adopter pour stimuler cette innovation et son adoption par les agriculteurs nordafricains ?

Plusieurs pistes de recommandations ont été formulées par les participants :

- La mise en place d'une stratégie et de mécanismes de financement efficaces élaborés en partenariat entre les acteurs publics et privés et ouverts à l'échange d'expérience avec les pays développés.
- La révision des stratégies agricoles implémentées en Nord-Afrique en faveur du financement des projets de l'agriculture durable
- La création d'un comité multinational nord-africain pour favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans le financement de l'innovation.
- Le recours aux plaidoyers auprès des pouvoirs législatifs pour réviser les réglementations douanières peu favorables à l'importation des outils innovants (taxes, procédures, délai,...)
- La création d'une organisation regroupant les « startuiseurs » nordafricains pour un plaidoyer efficace.
- La multiplication des incubateurs/accélérateurs des projets agricoles innovants pour les jeunes entrepreneurs.
- Créer des assurances agricoles pour les projets innovants pour encourager l'investissement avec moins de risque
- Création d'un système d'évaluation des politiques d'incitation à l'investissement dans le domaine agricole basé sur le respect des mesures suivantes :
 - o La préservation des ressources
 - o La rentabilité des projets
 - o Le respect des filières de production
 - o La stabilité des projets;

PISTES D'ACTION

	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
✓	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
✓	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
✓	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

✓	Finance	✓	Politique
✓	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
			Environnement et climat

POINTS DE DIVERGENCE

Il faut noter que les débats lors de la plénière ou dans les groupes de discussion n'ont pas dégager des divergences de fonds. En effet, les intervenants étaient d'accord sur les principaux points de constat en ce qui concernant l'insuffisance des financements et de incitations alloués à l'agriculture et les difficultés particulières des femmes et des petites exploitations pour y accéder. L'innovation dans le secteur agricole ne bénéficie pas également de suffisamment d'appui. Ainsi, l'agriculture dans la région reste peu performante et surtout très exposée aux aléas climatiques de plus en plus impactant. Les pistes de solutions à envisager étaient très riches avec des stratégies et des approches très différentes selon les pays et les participants. Ainsi, certains voient que l'Etat doit jouer le rôle le plus important dans le financement de l'agriculture et l'appui aux agriculteurs en mobilisant les moyens et les ressources nécessaires. D'autres intervenants, insistant davantage sur le besoin d'une auto-structuration des agriculteurs et la création de réseau ou des synergies avec des grandes structures (industriel, distributeur, organisation,...) pouvant assurer un rôle d'assistance et facilitation dans l'accès au financement. Le partenariat public-privé est pour d'autres la voie à suivre pour une meilleure complémentarité entre les intervenants.

PISTES D'ACTION

	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
✓	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
✓	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
✓	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

✓	Finance	✓	Politique
✓	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
			Environnement et climat

PIÈCES JOINTES ET LIENS UTILES

PIÈCES JOINTES

- **Invitation et Programme**
<https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/06/Invitation-et-programme.pdf>
- **Introduction Animateur Azzabi**
<https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/06/Presentation-Concertation-SA-V2.pdf>
- **Note conceptuelle**
<https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/06/UN-FSSID-Note-conceptuelle-UMNAGRI-vf.pdf>
- **Note aux facilitateurs**
<https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/06/Note-aux-faciliteurs.pdf>
- **Photos**
<https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/06/Photos-Concertation-UMNAGRI-22.06.2021.pdf>
- **Photo groupe 2 en présentiel**
<https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/06/Consultation-Umnagri-Groupe-2-en-presence-Maroc-scaled.jpg>